

Arrondissement : Marin

Type de réunion Réunion de collège public

Discussion sur le constat

Le débat lui même est remis en cause, « c'est de la poudre aux yeux » ; cet avis recueille le consensus de la majorité des enseignants présents qui avancent les éléments suivants :

- les statistiques fournies pour illustrer les débats sont contestées : elle ne reflètent pas la réalité du terrain ; par exemple le nombre d'élèves par enseignant est en diminution dans la plaquette alors qu'en Martinique il est à la hausse. Il s'ensuit un risque de mauvaise interprétation par les parents d'élèves qui pourraient être amenés à assimiler les revendications des enseignants à des revendications sectorielles
- des interrogations apparaissent sur la véritable prise en compte des discussions : depuis l'année dernière les enseignants interpellent les pouvoirs publics et à ce jour ils ont l'impression que leurs revendications n'ont pas été prises en compte. Donc comment être sur que cette fois les propositions seront prises en compte au niveau national
- des questions se posent sur la politique de communication mise en place dans le cadre de ce projet compte tenu de la très faible participation des parents et de la tenue de réunions ce même jour par les fédérations de parents d'élèves.

Malgré ces remises en cause, les participants conviennent de saisir l'occasion de débattre sur l'avenir de l'école afin de faire jouer la démocratie.

Les participants énoncent les constats suivants :

- le manque de moyens :
 - les horaires par enseignement sont en régression : les cours de français ont perdu un équivalent d'une année en 30 ans ; se pose donc la question de l'importance donnée à l'enseignement de cette matière, d'autant plus dans les DOM ou l'utilisation du créole créent des difficultés supplémentaires pour certains élèves
 - les effectifs sont en nette progression : des classes comptent 30 élèves
 - la mise en place de la décentralisation à venir qui aggravera ce phénomène
- des problèmes d'implication personnelle des enseignants et/ou des chefs d'établissements : certains confondent carrière et métier
- l'évolution de l'école : à l'origine l'école était basée sur l'élitisme ; aujourd'hui elle est basée sur la massification : 80% d'une classe d'âge doit aller au BAC depuis la loi d'orientation de 1989
- un décalage croissant entre société et école : les valeurs ont changé et obligent à une adaptation de l'école : l'école se doit de s'adapter aux différents niveaux des élèves afin que les « bons » progressent s'en s'ennuyer et que les « moins bons » aient le temps de suivre pour progresser. Par ailleurs aujourd'hui les élèves sont plus développés et attendent autre chose de l'école que d'être un simple élevateur social
- les changements de ministres et donc d'orientations politiques qui peuvent bloquer les processus engagés

Pourtant depuis 20 ans un certain nombre de dispositifs ont été mis en place comme les cours de soutien, les études dirigées, les classes de niveau matière et plus récemment les itinéraires de découvertes (IDD). Ces solutions n'ont pas résolu les problèmes ce qui démontre bien qu'il faut non seulement se préoccuper davantage de l'évaluation de ces politiques mais également repenser l'école afin qu'elle joue son véritable rôle d'intégration sociale

05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Afin de définir les étapes, les compétences et les liaisons entre elles, les participants proposent d'abandonner la notion de classe au profit de la notion de niveau qui validerait l'acquisition de compétences. Ainsi la discipline serait favorisée ; de la même façon les élèves les plus en difficulté ne seraient pas « sacrifiés » sous couvert d'objectifs de réussite à atteindre sur une classe entière.

Ceci sous-entend de différencier les compétences, les savoirs-faire, et les connaissances, les savoirs et de privilégier les compétences.

Ainsi les compétences à l'entrée du collège et en fin de collège seraient :

- à l'entrée en 6^e : l'élève doit savoir écrire et lire couramment en comprenant le sens
- en fin de 3^e : l'élève doit maîtriser l'ensemble des matières abordées y compris une langue étrangère, l'anglais.

Il est proposé de créer un livret de compétences qui retranscrirait l'acquisition de ces compétences et donnerait des contraintes d'objectifs. Ce livret suivrait l'élève tout au long de sa scolarité c'est à dire du primaire au secondaire.

La mise en place de ce livret implique :

- une liaison forte entre primaire et secondaire
- la création de « classes préparatoires au niveau » qui donneraient aux élèves en difficulté le temps et les moyens nécessaires pour combler leurs lacunes
- une éventuelle remise en cause de la notion de redoublement : l'avis des enseignants devrait prévaloir sur celui des parents afin de ne pas traîner les lacunes et ainsi d'aggraver l'échec scolaire
- une implication plus forte des parents

En outre les participants précisent qu'il est primordial que le socle de compétences exigé soit suffisamment complet pour que les élèves soient en mesure de choisir l'avenir qu'ils désirent et non pas un avenir défini par le socle de compétences.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les participants insistent sur la corrélation directe entre motivation et sens des apprentissages : plus l'écart est grand entre ce que l'élève apprend et l'utilisation qu'il pense pouvoir en faire, plus la motivation est faible. Par exemple la notion de proportionnalité en mathématiques est une notion qui ne motive absolument pas les élèves.

Par ailleurs il faudrait revenir à des choses simples qui correspondent aux possibilités des élèves.

Il y a donc urgence à coller à la réalité des élèves, à rapprocher les enseignements de ce qu'ils vivent au quotidien.

Pour réaliser cet objectif il est proposé:

- d'associer projet collectif et projet personnel : l'exemple le plus parlant est l'attestation de sécurité routière (ASR) passée au collège pour laquelle les élèves sont très motivés ; en effet cette attestation est indispensable pour passer le permis de conduire à 18 ans ; dans ce cadre le projet de l'éducation nationale est directement lisible par l'élève qui en fait son projet personnel
- de créer des réseaux de savoirs : ces réseaux permettent de mettre en relation les élèves autour de connaissances détenues par les uns et non maîtrisées par d'autres ; les élèves de meilleur niveau expliquent eux-mêmes, avec leurs mots et leurs expériences, aux élèves qui ont plus de difficulté. Ce qui constitue des actes de solidarité et de civisme
- de créer un esprit de communauté à l'intérieur des établissements par la création de moments de convivialité : ces moments peuvent s'instaurer à l'occasion de projets de solidarité (exemple : le parrainage d'enfants dans un pays étranger), de kermesses, d'activités menées au sein du foyer socio-éducatif.

2 conditions sont indispensables à la réussite de ces actions :

- l'aménagement des emplois du temps des enseignants qui s'investissent dans la vie des établissements
- la validation hiérarchique des projets mis en place ; cette validation peut être implicite si le projet d'établissement est en correspondance.

Les élèves quant à eux proposent d'élaborer les notations en distinguant oral et écrit ; ce qui permettrait aux élèves ayant une aptitude plus poussée dans l'un des domaines de la valoriser

Priorités pour l'école

- 1) donner du sens à l'école : l'école est un espace d'apprentissage, d'effort et de travail qui à l'heure actuelle est en contradiction avec les valeurs mises en avant dans la société telles que la facilité et le plaisir. Il faut donc donner du sens à l'acquisition des compétences de façon à faire accepter l'effort et même d'y trouver du plaisir
- 2) favoriser l'autonomie : en terme de projets et en terme d'équipes pédagogiques ; elle permet d'impulser une dynamique d'établissement malgré d'éventuels problèmes d'application (disponibilité des enseignants, validation par la hiérarchie, adhésion des équipes).

Arrondissement du Marin

Réunion de collège public

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

L'Etat donne plus de responsabilités aux collectivités territoriales, mais les moyens ne suivent pas. Les collectivités territoriales héritent du personnel ATOS (Agents Techniques et Ouvriers Spécialisés), mais n'ont pas les moyens financiers de les gérer.

Le manque de moyens des collectivités entraîne plus de difficultés (les collectivités acceptent de prendre en charge l'entretien des établissements mais pas le personnel).

Le budget communal ne permettant plus de prendre en charge la restauration scolaire, la question se pose de savoir comment il pourra assumer le personnel.

La gestion du personnel ATOS représente une responsabilité de plus pour l' élu. En effet les éventuels revendications du personnel ne remonteront plus au niveau du Rectorat mais directement vers la Mairie qui devient l'entité de proximité.

Il y a donc transfert de compétences, mais pas transfert de moyens.

Le personnel ATOS doit rester personnel Etat afin de garder ses possibilités de mobilité.

La décentralisation devrait permettre aux Chefs d'établissement de bénéficier d'une dotation globale de fonctionnement afin de gérer les remplacements de personnel.

La décentralisation devrait également, permettre à l'élève de recevoir un peu de sa culture régionale , incluse dans une adaptation du programme scolaire dédié aux départements d'Outre-Mer.

Les élus ont-ils défendu leur point de vue sur la question de l'enseignement de la culture régionale ?

Remarques complémentaires

Quelques précisions supplémentaires ont été apportées au sujet de la question 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Les caractéristiques du monde moderne entraînent chez les élèves une visibilité moindre sur leur avenir, ce qui engendre chez eux et chez leurs parents, une forte anxiété. Ce sont les conséquences de la société post-industrielle.

Tout ceci, est source de démotivation.

Plusieurs suggestions ont été faites, à savoir :

- permettre aux enfants de s'engager dans la vie associative,
- exploiter les connaissances des meilleurs pour augmenter le niveau de la classe,
- donner aux élèves les raisons de chaque interdit ou obligation,
- définir le cadre des activités festives (fin d'année),
- rencontrer les parents avant la fin de l'année scolaire,
- créer l'école des parents et l'adulte relais,
- inciter les enseignants à conseiller et être à l'écoute des élèves,
- revoir le rétablissement de la zone d'éducation prioritaire (plus de moyens)

Pourquoi de plus en plus de parents privilégient-ils l'école privée au détriment de l'école publique ?

Les parents donnent l'impression de s'investir et de s'impliquer beaucoup plus dans l'école privée. Est-ce le côté gratuit de l'école publique qui pousse au désintérêt ?

Il faut redonner ses lettres de noblesse à l'école publique.